

HOMMAGE

A

S. G. MONSEIGNEUR PAUL BRUCHÉSI

ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Monseigneur.

Notre institut est redevable, après Dieu, de sa fondation à vos deux illustres prédécesseurs, Mgr Lartigue et Mgr Bourget.

Le premier a favorisé le charitable dessein de notre vénérée fondatrice et béni ses premiers efforts. Le second a donné l'érection canonique à notre communauté naissante, dont il avait conçu le projet; il a présidé, par une direction attentive et un rare dévouement, à sa formation et à ses premiers développements.

A l'exemple de ces deux saints prélats, Mgr Fabre nous a constamment favorisées de sa bienveillance et de sa sollicitude paternelles.

En lui succédant, Monseigneur, vous avez semblé prendre à cœur de nous consoler de son absence par des témoignages multipliés d'affectueuse bonté et d'intérêt vigilant.

Nous vous prions donc de vouloir bien agréer l'hommage de cette Vie de notre fondatrice, comme une preuve respectueuse de notre profonde gratitude et de notre filial attachement.

SR. MARIE ANTOINETTE,
Supérieure générale.

Montréal,
Maison mère de la Providence,
10 février 1900.